

**POUR L'ENVIRONNEMENT
LE DÉPARTEMENT AGIT !**



DOSSIER DE PRESSE

RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE LA DÉMARCHE PROSPECTIVE RESSOURCES ET USAGES DE L'EAU ÉTUDE PROSPECTIVE EAU ET CLIMAT

MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

RESTITUTION DES CONCLUSIONS

DE LA DÉMARCHE PROSPECTIVE

RESSOURCES ET USAGES DE L'EAU

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Catherine Amiot, vice-présidente chargée de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts, Jean-Claude Becousse, conseiller départemental délégué à l'eau, ont présenté ce mardi 29 septembre les conclusions de la démarche prospective « Ressources et usages de l'eau », engagée en 2023 par le Département de Saône-et-Loire.

Le Département de Saône-et-Loire a engagé en 2023 une étude prospective visant à répondre à une question essentielle :

À moyen terme, la ressource en eau permettra-t-elle de satisfaire les besoins des différents usages, tout en préservant les milieux aquatiques ?

L'objectif : disposer d'une vision partagée de la situation et identifier, pour chaque secteur de la Saône-et-Loire, les tensions susceptibles d'apparaître à l'horizon **2050-2070**.

Cette démarche doit permettre de **mieux comprendre, prévoir et agir**, en associant les acteurs locaux et en faisant émerger des solutions adaptées à chaque territoire.

Cette étude prospective, financée avec le concours des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée Corse, a été conduite à l'échelle des différents territoires de la Saône-et-Loire afin de tenir compte de leurs caractéristiques, de leurs ressources et de leurs besoins spécifiques.

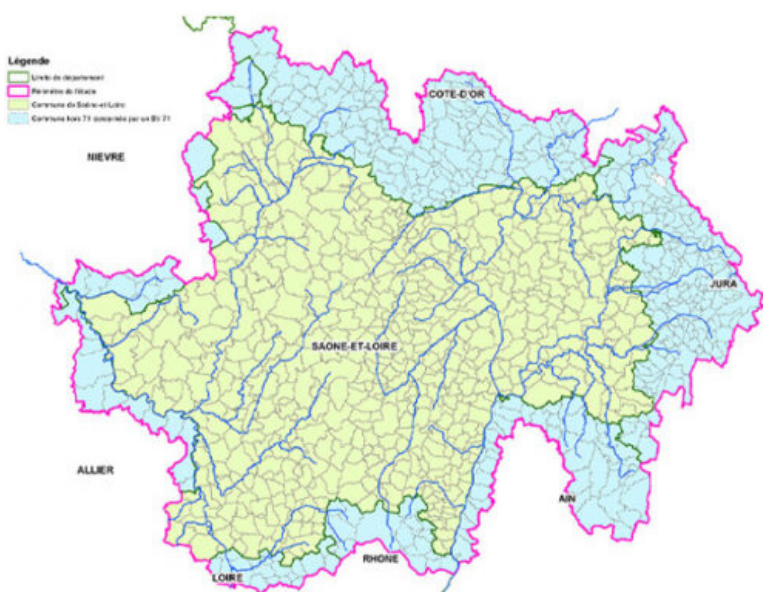
Elle permet ainsi de mettre en évidence les secteurs dans lesquels les tensions sur la ressource pourraient s'accroître et de transformer cette connaissance en **actions concrètes et adaptées aux réalités locales**.

Une restitution générale des conclusions de cette étude

Une présentation synthétique des conclusions de l'étude a été réalisée (cf. encadré *Pour aller plus loin...*) Elle est destinée notamment aux nouveaux élus, afin de leur permettre **de disposer rapidement d'une vision d'ensemble des enjeux liés à la ressource en eau**. Elle constitue une première étape avant **des présentations territorialisées, adaptées aux spécificités de chaque secteur**. Cette démarche doit également servir de point d'appui aux territoires pour approfondir les études à l'échelle des bassins hydrographiques et construire une gouvernance locale de l'eau efficace, réunissant l'ensemble des acteurs concernés.

UNE ÉTUDE EN 3 GRANDES ÉTAPES

- 1. CONNAÎTRE** : Dresser l'état des connaissances sur la ressource en eau
- 2. ANTICIPER** : Établir un diagnostic et projeter les évolutions
- 3. AGIR** : Identifier des pistes d'adaptation adaptées à chaque territoire

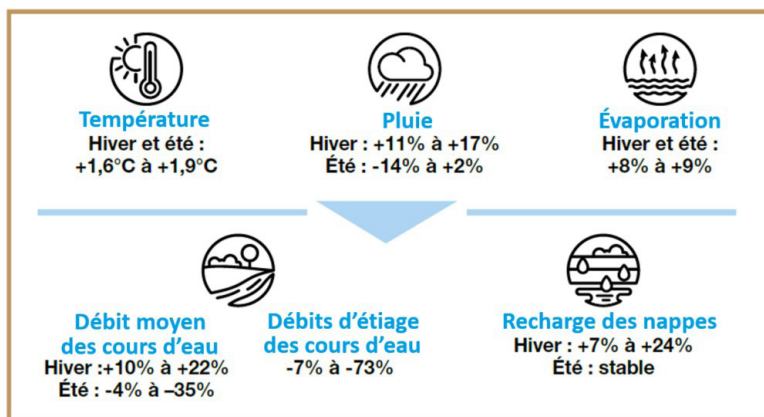


LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

UNE RESSOURCE QUI DEMANDE D'AVANTAGE D'ANTICIPATION

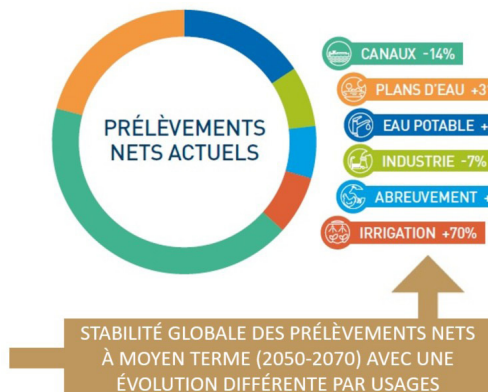
L'évolution du climat ne signifie pas nécessairement une diminution globale des précipitations annuelles. Elle modifie en revanche leur répartition dans l'année, avec une alternance plus marquée entre périodes humides et périodes sèches.

À MOYEN TERME (2050-2070), L'ÉVOLUTION DU CLIMAT SUIT DES TENDANCES CLAIRES : PLUS CHAUD, MOINS DE PLUIE L'ÉTÉ ET UNE CHUTE DES DÉBITS DES COURS D'EAU À L'ÉTIAGE



283 millions de m³ d'eau
prélevés par an sur le périmètre d'étude

144 millions de m³
de prélèvements nets



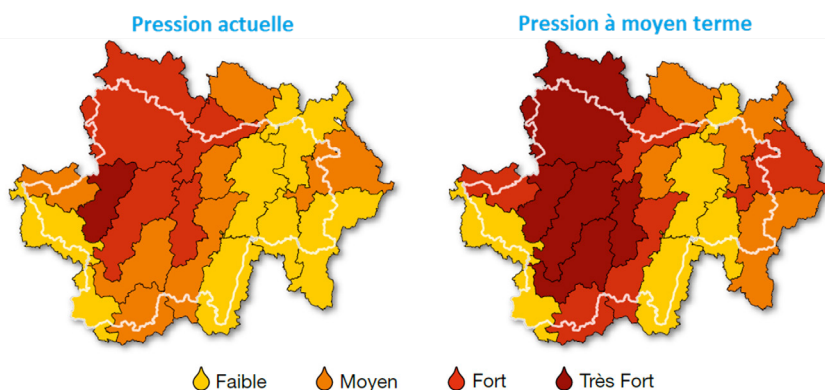
DES TENSIONS QUI PEUVENT S'ACCENTUER

Les périodes de sécheresse estivale plus longues peuvent renforcer les tensions entre les différents usages de l'eau et accroître la pression exercée sur les milieux aquatiques.

DES RÉPONSES À ADAPTER À CHAQUE TERRITOIRE

Les enjeux ne sont pas identiques partout. Les solutions doivent donc être pensées au plus près des réalités locales, en privilégiant lorsque cela est possible la mutualisation, la sécurisation des approvisionnements, la sobriété et la préservation de la ressource.

PRESSIION DES PRÉLÈVEMENTS ESTIVAUX SUR LES DÉBITS DES COURS D'EAU



POUR ALLER PLUS LOIN

La plaquette de synthèse présente les principaux enseignements de la démarche prospective « Ressources et usages de l'eau » et donne les clés pour comprendre les enjeux liés à l'évolution de la ressource en Saône-et-Loire.

Retrouvez tous les résultats de l'étude sur le site du Département de Saône-et-Loire



L'EAU, UNE RESSOURCE À PRÉSERVER ET À PARTAGER

La Saône-et-Loire bénéficie d'une ressource en eau particulièrement riche. Traversé par deux cours d'eau majeurs, **la Loire et la Saône**, le Département compte près de **8 000 km de cours d'eau**, affluents compris, ainsi que **plus de 5 000 plans d'eau**. Cette richesse contribue à l'identité et à l'attractivité de la Saône-et-Loire et participe pleinement à la qualité du cadre de vie.

Mais cette ressource n'est plus garantie. Le **changement climatique**, les pollutions et une répartition inégale de la ressource entre les territoires fragilisent progressivement cet équilibre. Dans ce contexte, anticiper les évolutions de la ressource et adapter les usages devient indispensable.

DE LA RÉFLEXION À L'ACTION

La démarche prospective engagée par le Département ne s'est pas arrêtée au diagnostic. Elle a également permis de travailler collectivement sur les réponses à apporter aux enjeux identifiés.

Un travail de co-construction avec l'ensemble des acteurs des territoires a permis de faire émerger des pistes d'action concrètes, adaptées aux réalités locales et priorisées en fonction des enjeux identifiés.

Au total, 42 pistes d'action ont été élaborées. Cette démarche collective constitue une base pour accompagner les territoires dans l'adaptation des usages, la préservation de la ressource et une gestion de l'eau plus résiliente face aux évolutions à venir.

LE DÉPARTEMENT, AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES

Depuis l'adoption du Plan environnement en 2020 et de sa déclinaison consacrée à l'eau, le Département accompagne les territoires dans la préservation et la gestion durable de cette ressource.

Cet accompagnement repose notamment sur :

- ➔ **DES AIDES FINANCIÈRES**
- ➔ **UNE ASSISTANCE TECHNIQUE**
- ➔ **DES RÉFLEXIONS COLLECTIVES**

Cette démarche s'inscrit désormais dans un Plan eau révisé pour la période 2026-2030, adopté par l'Assemblée départementale en mars 2026. Cette révision vise notamment à intégrer les enseignements de l'étude prospective ressources-usages de l'eau et à adapter l'action du Département aux évolutions attendues de la ressource et des besoins.

LES ACTIONS PHARES DU PLAN EAU

FINANCEMENT

- Infrastructures du petit cycle de l'eau
- Restauration des milieux aquatiques
- Stockage de l'eau de pluie pour l'agriculture

INGÉNIERIE DE PROXIMITÉ

- 400 systèmes d'assainissement suivis
- 37 champs captants
- 11 démarches de bassins versants

PARTAGE DE CONNAISSANCES

- Étude prospective ressources-usages
- Observatoire de l'eau

PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

- Continuité écologique au niveau des ponts
- Désimperméabilisation dans les collèges
- Pont du Roi / Espace naturel sensible